



**SÉANCE D'INSTALLATION DE LA CLE 8 « Auxois Nord »  
SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026**

**ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SICECO**

Sur convocation en date du 30 avril 2026, les membres de la Commission Locale d'Énergie n° 8 se sont réunis le jeudi 7 mai 2026 à Semur-en-Auxois, en vertu des dispositions des Statuts et du Règlement intérieur du SICECO.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques Jacquenet, Président sortant de la CLE 8, qui accueille les délégués nouvellement désignés par les 89 communes qui composent ladite Commission.

Le Président sortant de la CLE certifie, en présence de deux scrutateurs, Madame Dominique Robin (Nesle-et-Massoult) et Madame Martine Eap-Dupin (Précy-sous-Thil), l'exactitude de la liste des présences émarginée par les délégués des communes (dont copie est jointe en annexe), conformément à l'article 30-2 du Règlement intérieur.

Monsieur Jacques Jacquenet et les 2 scrutateurs constatent que le quorum est atteint ( 69 délégués sur 91) et déclare la Commission Locale d'Énergie n° 8 installée dans ses fonctions. La population totale de la CLE étant inférieure à 40 000 habitants, la CLE va élire 12 délégués titulaires au Comité (y compris le Président et le Vice-président) et 6 délégués suppléants.

Monsieur Jacques Jacquenet Président sortant de la CLE 8, ouvre la séance selon l'ordre du jour prévu.

**1 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CLE**

Le Président sortant de la CLE, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Commission Locale d'Énergie n° 8.

Fait acte de candidature :

Eric Skladana représentant la commune de Marigny-le-Cahouet

Chaque délégué communal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	69
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	69
Majorité absolue :	35

a obtenu :

Monsieur Eric Skladana	69 voix	69
------------------------	---------	----

Eric Skladana, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Président de la Commission Locale d'Énergie n° 8 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions et fait procéder aux élections suivantes.

## **2 - ÉLECTION DU VICE - PRESIDENT DE LA CLE**

Le Président de la CLE 8 après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Vice-Président de la Commission Locale d'Énergie n° 8.

Fait acte de candidature :

Emeline Girard-Becq, représentant la commune de Semur-en-Auxois

Chaque délégué communal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	69
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	9
Majorité absolue :	35

a obtenu :

Emeline Girard-Becq	69 voix	69
---------------------	---------	----

Emeline Girard-Becq, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Vice-Président de la Commission Locale d'Énergie n° 8 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

## **3 - ÉLECTION DES AUTRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL**

La CLE doit élire, au total, 12 délégués titulaires au Comité Syndical du SICECO. Il reste 10 délégués titulaires à élire.

Le président de la CLE 8, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires de la Commission Locale d'Énergie n° 8.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

ALISE-SAINTE-REINE	Madame	Dominique	LANBER
BRIANNY	Madame	Sylvia	GUITTON
FAIN-LES-MOUTIERS	Monsieur	Jérôme	PETIDENT
FORLEANS	Monsieur	Norbert	PERROT
MONTBARD	Monsieur	Martial	VINCENT
POUILLENAY	Madame	Agnès	LACHAT
PRECY-SOUS-THIL	Madame	Martine	EAP-DUPIN
THOSTE	Monsieur	Hervé	GUENEAU
TOUILLON	Monsieur	Gilles	GUYARD
VENAREY-LES-LAUMES	Monsieur	Alain	JEULIN

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	68
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	68
Majorité absolue :	35

Tous les candidats ont obtenu 68 voix.

Le nombre de poste de délégués titulaires restant à pourvoir étant de 10, sont élus délégués titulaires de la CLE n°8 :

ALISE-SAINTE-REINE	Madame	Dominique	LANBER
BRIANNY	Madame	Sylvia	GUITTON
FAIN-LES-MOUTIERS	Monsieur	Jérôme	PETIDENT
FORLEANS	Monsieur	Norbert	PERROT
MONTBARD	Monsieur	Martial	VINCENT
POUILLENAY	Madame	Agnès	LACHAT
PRECY-SOUS-THIL	Madame	Martine	EAP-DUPIN
THOSTE	Monsieur	Hervé	GUENEAU
TOUILLON	Monsieur	Gilles	GUYARD
VENAREY-LES-LAUMES	Monsieur	Alain	JEULIN

#### 4 - ÉLECTION DES 6 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL

Le Président de la CLE 8, recueille les candidatures.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

COURCELLES-LES-MONTBARD	Madame	Agnès	PALME
EPOISSES	Monsieur	Philippe	RENAULT
JAILLY-LES-MOULINS	Monsieur	Pierre	BRIGAND
MONTBARD	Monsieur	Marc	GALZENATI
NESLE-ET-MASSOULT	Madame	DOMINIQUE	ROBIN
VERREY SOUS SALMAISE	Monsieur	Bernard	BONVALOT

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	68
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	68
Majorité absolue :	35

Tous les candidats ont obtenu 68 voix.

Le nombre de poste de délégués suppléants à pourvoir étant de 6, sont élus délégués suppléants de la CLE n°8 :

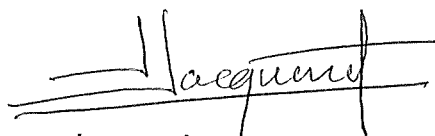
COURCELLES-LES-MONTBARD	Madame	Agnès	PALME
EPOISSES	Monsieur	Philippe	RENAULT
JAILLY-LES-MOULINS	Monsieur	Pierre	BRIGAND
MONTBARD	Monsieur	Marc	GALZENATI
NESLE-ET-MASSOULT	Madame	DOMINIQUE	ROBIN
VERREY SOUS SALMAISE	Monsieur	Bernard	BONVALOT

## 5 - QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

Le Président annonce que l'Assemblée générale qui installera le nouveau Comité et procédera à l'élection du Bureau aura lieu le 29 mai 2026 à la Salle des Fêtes de Vandenesse-en-Auxois à 16h00.

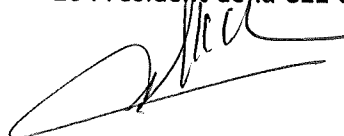
Les convocations et l'ordre du jour sont remis en main propre aux délégués nouvellement élus.

Le Président sortant de la CLE 8



Jacques Jacquenet

Le Président de la CLE 8



Eric Skladana

La Vice-présidente de la CLE 8



Emeline Girard-Becq